



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R32-2025-584

PUBLIÉ LE 20 NOVEMBRE 2025

Sommaire

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt / Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD)

R32-2025-11-19-00002 - Modification de l'arrêté préfectoral relatif à la composition du comité régional de l'enseignement agricole (CREA) des Hauts-de-France du 17 octobre 2022 (4 pages)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la région Hauts-de-France /
Direction régionale de l'agriculture,
de la souveraineté alimentaire et de la forêt**

**Modification de l'Arrêté préfectoral relatif à la composition
du comité régional de l'enseignement agricole (CREA) des Hauts-de-France
du 17 octobre 2022**

**Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord
Préfet du Nord
Officier de la légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite**

Vu le code rural et de la pêche maritime, Livre VIII, notamment ses articles R.814-33 à 40 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.214-13 et D.214-7 ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n° 2000-139 du 16 février 2000 fixant les conditions de représentation des organisations syndicales d'exploitations agricoles au sein de certains comités, commissions ou organismes et modifiant le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du Préfet de la région Hauts-de-France du 5 février 2024 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 août 2025 portant subdélégation de signature à Monsieur Michel GUILLOU ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2020 établissant la liste régionale des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles représentatives ;

Considérant les propositions émises par les organismes siégeant au comité régional de l'enseignement agricole ;

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Cet arrêté préfectoral modifie l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2022 pour la durée restant à courir.

Article 2 :

Le comité régional de l'enseignement agricole, présidé par le Préfet de Région ou son représentant comprend les membres suivants :

- Quatre représentants de l'Etat :

- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France ou, en cas d'absence ou d'empêchement, le chef du service régional de la formation et du développement
- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt adjoint Hauts-de-France adjoint ou, en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint au chef du service régional de la formation et du développement
- La rectrice de région académique ou son représentant
- Le directeur régional des l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) ou son représentant

- Deux conseillers régionaux désignés par leur assemblée délibérante :

- M. Denis PYPE (titulaire), Conseiller régional,
- Mme Danièle PONCHAUX (titulaire), Conseillère régionale,
- Mme Sophie MERLIER (suppléante), Conseillère régionale,
- Mme Véronique TEINTENIER (suppléante), Vice-Présidente en charge de la biodiversité ;

- Pour la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France sont désignés par le Président :

- M. Hervé MUZART (titulaire)
- Mme Hélène BEAUDOIN (suppléante)

- Un directeur d'établissement public d'enseignement agricole :

- Mme Laurie BRIEF, Directrice de l'Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Haute-Somme (titulaire)
- Mme Natacha BEGUE, Directrice de l'Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Raismes (suppléante)

- Quatre représentants des associations ou organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat, ainsi répartis :

Pour le conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) :

- M. Jean-Louis GOUBET, Président du CNEAP Hauts-de-France (titulaire)
- M. Frédéric ALTAZIN, Vice Président du CNEAP Hauts-de-France (suppléant)
- M. Luc DELAPORTE, Délégué régional du CNEAP (titulaire)
- Mme Isabelle ROECKHOUT, Vice Présidente du CNEAP Hauts-de-France (suppléante)

Pour la fédération régionale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (MFR) :

- M. Philippe POITEL, Directeur de Fédération régionale des MFR Hauts-de-France (titulaire)
- M. Cédric DEMARCY, Directeur de la MFR de Songeons (suppléant)

Pour l'union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) :

- M. Vincent BEAULIEU, Directeur du CEFP Le Moulin Vert au Mesnil Théribus (titulaire)
- M. xxx (suppléant)

- Huit représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole publics :

Pour le syndicat ÉLAN COMMUN :

- M. Baptiste LEGRAND, ayant pour suppléant M. Sylvain GUÉNARD
- M. Jean-Yves ROGER, ayant pour suppléante Mme Elsa BARBIER
- M. Régis MARTINAGE, ayant pour suppléante Mme Marie DEFRANCE
- M. Olivier DEVILLERS, ayant pour suppléante Mme Isabel GONCALVES
- Mme France DARRAS, ayant pour suppléant M. Christophe DELATTRE
- M. Matthieu PILLON-BLONDIN, ayant pour suppléant M. Jean-Christophe VANBREUGEL

Pour le syndicat F.O. Agriculture :

- M. Umberto BALSAMELLI, ayant pour suppléante Mme Nathalie VASSEUR

Pour le syndicat UNSA Fonction Publique :

- M. Aymeric PESTEL, ayant pour suppléante Mme Sajya ABDOULI

- Quatre représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat implantés dans la région :

Pour le FEP – CFDT (établissements affiliés au CNEAP) :

- Mme Stéphanie POTIER, ayant pour suppléante Mme Emilie LEFORT
- Mme Pascale LEGUEIL, ayant pour suppléante Mme Christelle LEWANDOWSKI
- M. Jérôme QUESTE, ayant pour suppléant M. David LEGRAND

Pour la CFDT (établissements affiliés à l'UNMFREO) :

- M. David LEGENDRE, ayant pour suppléant M. xxx

- Six représentants des organisations représentatives des parents d'élèves de l'enseignement agricole, ainsi répartis :

Pour la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP-AGRI) :

- Mme Christèle HOUZÉ, ayant pour suppléante Mme Marie-Françoise WITTRANT

Pour les parents d'élèves de l'enseignement public non-affiliés à une fédération :

- Mme Marie-Agnès BEAUFILS
- M. xxx

Au titre des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat implantés dans la région :

- Mme Christine CUVELIER, ayant pour suppléant M. xxx (CNEAP)
- Mme Monique EVRARD, ayant pour suppléant M. Emmanuel DUPONT (MFREO)
- M. xxx ayant pour suppléant M. xxx. (UNREP)

- Six représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives au plan régional des employeurs, des exploitants et des salariés, ainsi répartis :

Pour la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA) des Hauts-de-France :

- Mme Chantal LEGAY ayant pour suppléante M. xxx

Pour les Jeunes Agriculteurs (JA) des Hauts-de-France : M. Benoit VAILLANT ayant pour suppléant M. Raphaël CATTEAU

Pour la Coordination Rurale (CR) des Hauts-de-France :

- M. Olivier RIGAUX ayant pour suppléant M. Jean-Luc ALLAIN

Pour l'Union des Entreprises du Paysage (UNEP) des Hauts-de-France :

- M. Laurent DACHY ayant pour suppléant M. Jonathan BRACONNIER

Pour la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

- M. Jean-Pierre CHIVORET (titulaire) ayant pour suppléant M. Gérard DEFFONTAINES

Pour la Confédération Générale du Travail (CGT)

- M. xxx

- Un représentant des élèves de l'enseignement agricole public

- Mme DE LE VALLEE Line (LPA de Péronne) ayant pour suppléant M. xxx

- Un représentant des élèves de l'enseignement agricole privé

- Mme Lila KLIPFEL ayant pour suppléant M. Yanis MONCOND'HUY (MFR Beauquesne)

Article 3 :

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales Hauts-de-France et le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

A Amiens, le 19 novembre 2025

Pour le préfet de Région, et par délégation,
Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt

Bjorn DESMET

Pour le Directeur régional de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt,
Le Directeur régional adjoint de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Michel GUILLOU



Le Directeur Régional Adjoint
Michel GUILLOU

Signature
numérique de
GUILLOU Michel
Date :
2025.11.19
15:57:25 +01'00'